

La lettre de la Plaine de France

JUILLY | MAUREGARD | LE MESNIL-AMELOT | MOUSSY-LE-VIEUX | NANTOUILLET | OTHIS | ROUVRES | VINANTES

En direct du Conseil Communautaire/Mars 2010/n°14

Environnement

Du nouveau pour les déchets

Début avril marquera le début d'un nouveau calendrier de collecte mieux adapté. Être attentif au ramassage, c'est aussi être attentif au recyclage. Voici quelques clés pour y participer le plus efficacement possible et remplir votre rôle d'éco-citoyen !

A partir du 5 avril 2010, le planning de collecte des déchets est modifié pour **mieux répondre aux besoins des habitants** de l'intercommunalité. Attribué à la société Aubine, ce service prend en compte les déchets ménagers résiduels, les emballages et papiers ainsi que les déchets verts et les encombrants.

Deux améliorations majeures sont à noter. Dorénavant **le ramassage des déchets verts est hebdomadaire**, et non bimensuel, et il s'effectue sur une période plus longue : du mois d'avril au mois de novembre, pour permettre à chacun de s'organiser plus facilement.

Vous trouverez toutes les informa-



tions relatives aux jours de collecte **au verso** de cette lettre.

D'autre part, **tous les conteneurs à verre ont été remplacés** dans les huit communes afin d'uniformiser le parc. Certains points de collecte ont été déplacés et de nouveaux sont mis à votre disposition : sur le parking du Coccimarket à Juilly et sur celui du cimetière du Mesnil-Amelot. Nous vous encourageons à utiliser le plus

régulièrement possible ces conteneurs qui, désormais, recevront le verre incolore et le verre coloré mélangés.

**Nouveau
planning de
ramassage
Au verso**



les nouveaux conteneurs à verre

Défense du pouvoir d'achat

Alors que l'Observatoire Régional des Déchets d'Ile-de-France révèle que la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères a augmenté de **47%** depuis neuf ans en Ile-de-France, **la Plaine de France la prend intégralement à sa charge**. Elle exonère ainsi tous les foyers de la collectivité d'une lourde dépense. Cette mesure rarissime représente une économie d'environ **250 euros par an et par famille**.



Tri sélectif

Mieux trier pour mieux collecter

Le tri sélectif fait partie de notre quotidien. Tous ces gestes simples jouent un rôle fondamental dans la préservation de notre environnement. Grâce à la collecte sélective nous pouvons recycler la majorité de nos emballages. A nous tous de jouer le jeu et d'y participer quotidiennement !



Tous ces produits sont à mettre dans le bac bleu

Déposez en vrac dans **le bac bleu** bouteilles et flacons en plastique, emballages et boîtes en cartons, journaux, prospectus, magazines, barquettes en aluminium, canettes et boîtes de conserve vides. Jetez tous les autres déchets dans votre **bac habituel** : sacs poubelles contenant des ordures ménagères, sacs et films plastiques... et déposez dans les **conteneurs à verre** bouteilles, pots et bocaux en verre sans bouchon ni capsule.

A noter

Si le tri est mal fait, vous en serez averti par un autocollant sur votre bac.

Un doute, une question sur le tri ? Le SMITOM (Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères) vous répond au 01 60 44 40 03 ou sur : www.smitom-nord77.fr

Bons réflexes

→ Déchets verts

▶ Attention les déchets verts doivent impérativement être mis dans des **sacs en papier kraft**. Les sacs en plastique ne sont plus acceptés. Ces déchets sont collectés uniquement le mercredi. Par conséquent, il est inutile de les sortir le jour de collecte des déchets ménagers.

→ Compost

Nous vous encourageons à composter vos tontes, vos épiluchures... pour réduire votre production d'ordure ménagères.

→ Déchetterie

N'hésitez pas à déposer gratuitement vos déchets à la déchetterie de Dammartin-en-Goële.

- ▶ Du lundi au vendredi : de 10 à 12h et de 14h à 18h
 - ▶ Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
 - ▶ Dimanche : de 9h à 12h
- Tél : 01 60 24 75 70

A partir du 5 avril 2010

Nouveau planning de ramassage

	Déchets ménagers	Emballages et cartons	Déchets verts	Encombrants
Juilly	Lundi et Jeudi	Jeudi	Mercredi à partir du 7 avril jusqu'au 1 ^{er} décembre inclus	Mercredi 14 avril
Nantouillet	Lundi et Jeudi	Jeudi		
Rouvres	Lundi et Jeudi	Jeudi		
Vinantes	Lundi et Jeudi	Jeudi		Vendredi 24 septembre
Le Mesnil-Amelot	Lundi et Jeudi	Jeudi		Vendredi 17 décembre
Mauregard	Lundi et Jeudi	Jeudi		Lundi 26 avril, Vendredi 10 septembre, Vendredi 10 décembre
Moussy-le-Vieux	Lundi et Jeudi	Jeudi		
Othis	Mardi et Vendredi	Mardi		

L'affaire de tous

« La Plaine de France offre le service de la collecte et du traitement des déchets aux habitants de son territoire en le prenant financièrement à sa charge. Pour maintenir ce dispositif, nous avons besoin de chacun pour améliorer le tri de nos déchets. **En effet, le coût du traitement dépend de nos comportements** : la tonne de déchets ménagers est facturée 210,93€ à la communauté de communes, alors que tous les déchets triés et recyclés n'ont aucun coût de traitement pour la collectivité (le verre, les déchets verts, les emballages et papiers ainsi que ceux déposés à la déchetterie).

Dans un esprit solidaire et citoyen, **je compte sur vous** pour assurer au quotidien à la fois la valorisation de nos déchets et la pérennité de cette mesure exceptionnelle. »

Daniel Haquin, Président de la Plaine de France



Communauté de Communes **de la Plaine de France**

7, rue Georges Pompidou, ZA des Vingt Arpents 77990 Le Mesnil-Amelot - Tél : 01 60 03 71 08 - Fax : 01 60 03 01 06

Directeur de publication : Daniel Haquin - Réalisation : www.aldorande.eu - Imprimé par Mission Press - Emerainville

ISSN : 2102-1201. Papier Satimat green, (60% recyclé, 40% FSC) encres végétales - Imprim'vert@

